

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 18 AVRIL 2023 A 20H00

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Florence BOULLIER, Maire.

La convocation a été adressée le 14 avril 2023.

Étaient présents : Florence BOULLIER, François LIARD, Karine LATOUCHE, Jean-Yves PROUST, Jean Claude RICHARD, Fabienne BAUDON, Julien GAURON, Evelyne DAVID, Laetitia GUARY, Christophe JEANPIERRE BERRAUD, Janine PERROT, Marie-Pierre BOUGREAU, Alain IZOPET.

Étaient excusés : Monique MARCHE donne pouvoir à François LIARD, Florent MARTIN donne pouvoir à Evelyne DAVID, Anne MOLVEAU donne pouvoir à Alain IZOPET

Étaient absents : Jessy GONET, Christophe BRETON, Natacha DECOURT

Secrétaire de séance : Jean Claude RICHARD

024-2023 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 MARS 2023

Le procès-verbal a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance précédente.

Julien GAURON rejoint la séance à l'issue de ce vote

025-2023 : Décision Modificative – Budget Investissement

Madame le Maire propose deux mouvements de crédits formant la Décision Modificative n°1/2023.

- Tout d'abord, elle rappelle l'achat d'une remorque qui a été effectué pour un montant de 3627,41€

- Madame le Maire rappelle ensuite la volonté de la Municipalité de rénover les terrains de pétanques et remplacer les 260 mètres linéaires de rondins les entourant. Pour se faire, elle propose les mouvements suivants :

Opération/ Chapitre	Imputation/ Opération	Dépenses		Recettes	
		Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
315	21571		3 700.00€		
	020			3 700.00€	
348	2128		4 000.00€		
	020			4 000.00€	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la Décision Modificative n°1/2023.

Présentation de l'Appel d'Offre du marché « Restauration Scolaire »

Madame le Maire explique qu'ayant la délégation pour lancer un tel appel d'offre, une simple présentation va être faite avant lancement de la procédure.

Karine Latouche présente les documents qu'elle a mis au point avec l'ADAC et qui seront mis en ligne prochainement pour un retour des offres jusqu'au 23 mai prochain à 10h00. Cet appel d'offre comporte 50% de valeurs techniques et 50% de valeur tarifaire. Le contrat est lancé pour trois années plus une quatrième en option. L'ouverture des plis se fera avec au moins un représentant de l'Association des Parents d'Elèves et un représentant de la Communauté de Communes pour la partie Centre de Loisirs. Le début de ce nouveau contrat se fera le 14 août 2023.

026-2023 : Délibération pour un contrat saisonnier

Madame le Maire annonce le besoin de nombreux biens communaux en terme de rénovation de peintures comme la Maison de Pays, la Bibliothèque, le logement d'urgence, les bancs publics et bien d'autres. Pour se faire, elle propose de faire appel à un contrat saisonnier de six mois pour un équivalent temps plein de 11/35^e. Ce recrutement pourrait se faire à compter du lundi 22 Mai 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le recrutement d'un contrat saisonnier pour une période de six mois à hauteur de 11/35^e.

027-2023 : Demande de subventions

Fabienne BAUDON en charge de la Vie Associative présente les différentes demandes de subventions reçues :

- L'A.M.S.E.37 demande 1.000 € dans le cadre de son organisation du festival de vieilles voitures qui aura lieu les 26 et 27 août prochain autour du plan d'eau

- Le collège de Sainte-Maure de Touraine demande 30€ par élève pour deux élèves résidant sur la Commune dans le cadre de l'organisation d'un voyage en Allemagne et à la sensibilisation à l'environnement.

- L'Association « La Plate-Forme » sollicite une aide de 10 € par enfant de moins de 18 ans résidant sur la Commune qui participerait au voyage à Versailles organisé en septembre. La liste des inscrits n'est pas encore connue.

- L'Amicale des Pompiers sollicite une subvention de 300 € dans le cadre d'achat de tenues sportives type survêtements pour les « Jeunes Sapeur-Pompiers »

- L'Union Sportive de Saint-Epain organise une journée en Vendée avec l'organisation d'un match de football et un après-midi à la plage. Elle sollicite une aide de 10€ par enfant participant à cette journée et résidant sur la Commune. Il y a actuellement 8 jeunes inscrits.

- Le CFA de Joué les Tours demande une subvention de fonctionnement par rapport à l'accueil de jeunes résidant sur la Commune de Saint-Epain

- L'Ecole du Couvent de Sainte-Maure de Touraine demande le versement d'un forfait communal pour des élèves résidant sur la Commune de Saint-Epain.

- La MFR de Bourgueil demande une subvention de fonctionnement concernant une jeune qui réside sur la Commune

Madame le Maire annonce que Le FOND LOCAL EMPLOI SOLIDARITE a transmis à la Commune son bulletin d'adhésion 2023 et propose de leur attribuer la somme de 100 € au même titre que les années précédentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve le versement d'une subvention de 1.000 € à l'association A.M.S.E.37**
- **approuve le versement d'une aide de 30 € par élève pour ces deux jeunes résidant sur la Commune.**
- **approuve le versement d'une aide de 10 € par enfant de moins de 18 ans résidant sur la Commune à l'association « la Plate-Forme » participant au voyage à Versailles.**
- **approuve le versement d'une subvention de 300 € à l'association « l'Amicale des Sapeur-Pompiers »**
- **approuve le versement d'une aide de 10 € par enfant résidant sur la Commune à l'association « USSE » participant à la journée en Vendée.**
- **rejette la demande de subvention du CFA de Joué les Tours**
- **rejette la demande de forfait communal demandé par l'Ecole du Couvent de Sainte-Maure**
- **rejette le demande de subvention de la MFR de Bourgueil**
- **approuve le versement d'une somme 100 € à l'association « FLES » au titre de la cotisation 2023.**

Questions diverses :

- Madame le Maire fait lecture d'un courrier de L'Amicale des Boulistes où ils remercient la mairie pour l'accord de réfection du boulodrome et estime à 260 mètres linéaires le besoin en rondins de bois de 14cm de diamètre pour refaire les terrains. Le mètre linéaire du devis de l'entreprise Echo-Vert est de 13,80 € HT. Les autres tarifs comparés sur internet sont moins intéressants. Accord est donné par l'assemblée à Julien GAURON pour négocier avec la société Echo-Vert et demander un nouveau devis pour 260 mètres linéaires.
- François LIARD présente les différents devis demandés pour trois outils à batteries : Elagueuse, débrousailluse et taille-haie. Il précise que deux batteries suffiraient pour utiliser ce matériel car les trois outils ne seraient jamais utilisés en même temps. Les devis n'étant pas tous avec le même nombre de batteries, François LIARD présente un fichier comparatif avec un équivalent de deux batteries. Julien GAURON précise que les batteries Husqvarna tiennent bien la charge et que leurs outils sont bien équilibrés. En comparant, il apparaît que le devis CLOUE de l'Ile Bouchard est le plus intéressant. Une commande sera donc passée.
- Madame le Maire annonce que l'élection des délégués en vue des Elections Sénatoriales aura lieu le vendredi 9 juin 2023 et donne lecture du texte réglementaire qui impose de réunir un Conseil Municipal à cette même date, notamment pour organiser ces élections. Cinq délégués et trois suppléants devront être élus dans le but d'aller en Préfecture de Tours le dimanche 24 septembre 2023 afin d'élire les Sénateurs.

Après concertation, l'horaire choisi est fixé à 19h00. Le prochain Conseil Municipal aura donc lieu le Vendredi 9 Juin 2023 à 19h00.

- Madame le Maire annonce qu'elle a pris contact avec Fabienne COLBOC, députée afin de visiter l'Assemblée Nationale avec les équipes municipales de Saint-Epain et Neuil. Madame la Députée COLBOC propose les dates du Mardi 10 octobre, 7 Novembre et 21 Novembre. Après discussions, la date du mardi 7 Novembre est décidée. Il faudra réserver un bus. Au programme du matin, visite du Sénat puis repas à l'Assemblée Nationale, puis visite de l'Assemblée Nationale puis présence à la séance aux questions au gouvernement. Y seront associés Serge Lecomte, Maire honoraire et Raymond Leblois, Président de l'UNC.

- Marie-Pierre BOUGREAU demande s'il ne serait pas possible de créer un panneau d'affichage à la Billette. Madame le Maire lui répond qu'il faut maintenant privilégier la communication des associations par l'application mobile AppCom et donc envoyer les éléments à l'accueil de la mairie pour la diffusion en ligne.
- Il est proposé de reprendre les réunions de quartier pour les secteurs « La Billette », « Guetterie-Déturbe » et « Pimont-Vérinière ». Après accord de l'assemblée, il est décidé des les organiser après le mois de mai qui contient plusieurs jours fériés.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire prononce la clôture de la séance à 21h30

**Le Maire,
Florence BOULLIER**

